

Direction de l'intérieur et de la justice Office des mineurs

Hallerstrasse 5 Case postale 3001 Berne +41 31 633 76 33 kja-bern@be.ch www.be.ch/om

# Mémento sur le certificat médical des requérants Accueil d'un enfant de l'étranger pour des motifs importants (art. 6 OPE)

L'ordonnance fédérale sur le placement d'enfants (OPE) exige l'examen attentif de l'aptitude des parents nourriciers à accueillir un enfant, notamment en ce qui concerne leur état de santé. Il s'agit de s'assurer au mieux que les parents nourriciers sont en mesure de prendre soin de l'enfant, de l'éduquer et de l'accompagner. Pour pouvoir examiner la demande d'autorisation d'accueillir un enfant pour des motifs importants, l'Office cantonal des mineurs, en sa qualité d'autorité délivrant cette autorisation, a donc besoin de renseignements détaillés sur l'état de santé des requérants.

Le certificat médical doit être établi par un médecin que les requérants auront choisi. Si, lors de l'examen de la demande par l'Office cantonal des mineurs, des questions se posent au sujet de l'état de santé des requérants, auxquelles le certificat médical n'apporte pas de réponse suffisante, l'Office des mineurs ordonne le cas échéant un examen supplémentaire mené par un spécialiste qu'il aura lui-même choisi.

Annexes:

certificat médical de la requérante

certificat médical du requérant

## Annexe: Certificat médical de la requérante

Renseignements sur l'examen médical (à remplir par le médecin)

Données personnelles du médecin procédant à l'examen:		
Nom		
Prénom		
Rue, n°		
NPA, localité		
Téléphone		
Le certificat médical a été étab	li pour	
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Rue, n°		
NPA, localité		
Depuis quand connaissez- vous la personne examinée?		
Date de l'examen médical		
Date de l'établissement du certificat médical		
Signature du médecin		

### Extrait du Code pénal suisse (CPS)

Faux certificat médical, article 318

«Alinéa 1: Les médecins, les dentistes, les vétérinaires et les sages-femmes qui auront intentionnellement dressé un certificat contraire à la vérité, alors que ce certificat était destiné à être produit à l'autorité ou à procurer un avantage illicite, ou qu'il était de nature à léser les intérêts légitimes et importants de tierces personnes, seront punis d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

La peine sera [...] une peine pécuniaire si le délinquant avait sollicité, reçu ou s'était fait promettre une rémunération spéciale pour dresser ce certificat.

Alinéa 2: La peine sera l'amende si le délinquant a agi par négligence.»

Questionnaire: la personne examinée souffre-t-elle ou a-t-elle souffert de l'un des troubles de la santé suivants?

1.	Maladies	infectieuses	
	Dui	□ Non	
En	En cas de réponse positive, de quelles maladies s'agit-il et quand ont-elles été diagnostiquées?		
_	T 4 \////		
<b>∠.</b>	Test VIH	□ Non	Date:
	Jui	L NOII	Date.
3.	Maladies	ou handicaps de l'appareil locomoteur	
	Dui	□ Non	Date:
En	cas de rép	onse positive, de quels maladies ou handi	caps s'agit-il et quand ont-ils été diagnostiqués?
		du système nerveux	
		□ Non	Later and Later Head (17) Proceeding (19)
En	cas de rep	onse positive, de quelles maladies s'agit-i	l et quand ont-elles ete diagnostiquees?
5.	Maladies	oncologiques	
		□ Non	
	cas de rép r pronostic		l et quand ont-elles été diagnostiquées? Quel est
_			
6. □ C		asthme ou autres maladies du système  □ Non	e immunitaire
En	cas de rép	onse positive, de quelles maladies s'agit-i	l et quand ont-elles été diagnostiquées?

7. Troubles du métabolisme			
□ Oui □ Non			
En cas de réponse posit	ive, de quels troubles s'agit	t-il et quand ont-ils été diag	gnostiqués?
8. Dépendances			
□ Oui □ Non	1	1	ı
	Depuis	Encore en traitement	Le traitement a pris fin le
Au tabac			
A l'alcool			
Aux médicaments			
Aux stupéfiants			
Autres			
La nersonne evaminée a	a-t-elle suivi une ou plusieu	rs cures de désintovication	2
□ Oui □ Non	a-t-elle salvi alle oa piasiea	is cures de desimoxication	•
9. Maladies psychique	es		
□ Oui □ Non			
Diagnostic	Depuis quand	Traitement ambulatoire suivi entre et	Traitement résidentiel suivi entre et
40.1	. ( ( . 11 12		
-	10. La personne examinée a-t-elle subi un ou plusieurs graves accidents?		
En cas de réponse positive, de quels accidents s'agit-il et quand ont-ils eu lieu?			
L'accident ou les acciden	nts ont-ils laissé des séque	lles physiques ou psychiqu	ues?

11. Maladies, entraîner	handicaps ou diagnostics qui s'apparentent à une invalidité ou qui pourraient en une
□ Oui	□ Non
En cas de rép	onse positive, desquels s'agit-il et quand ont-ils été diagnostiqués?
12. Evaluation	n succincte concernant l'accueil prévu d'un ou de plusieurs enfants
ou plusieurs e	
□ Oui	□ Non
En cas de rép	onse positive, lesquelles?
-	ue de sa santé, la personne examinée est-elle vraisemblablement à même d'accueillir un nfants, de les éduquer et de les accompagner jusqu'à leur majorité?
□ Oui	□ Non
En cas de répo	onse négative, pour quelles raisons?

## Annexe: Certificat médical du requérant

Renseignements sur l'examen médical (à remplir par le médecin)

Données personnelles du médecin procédant à l'examen:			
Nom			
Prénom			
Rue, n°			
NPA, localité			
Téléphone			
Le certificat médical a été établi pour			

	•	
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Rue, n°		
NPA, localité		
Depuis quand connaissez- vous la personne examinée?		
Date de l'examen médical		
Date de l'établissement du certificat médical		
Signature du médecin		

### Extrait du Code pénal suisse (CPS)

Faux certificat médical, article 318

«Alinéa 1: Les médecins, les dentistes, les vétérinaires et les sages-femmes qui auront intentionnellement dressé un certificat contraire à la vérité, alors que ce certificat était destiné à être produit à l'autorité ou à procurer un avantage illicite, ou qu'il était de nature à léser les intérêts légitimes et importants de tierces personnes, seront punis d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

La peine sera [...] une peine pécuniaire si le délinquant avait sollicité, reçu ou s'était fait promettre une rémunération spéciale pour dresser ce certificat.

Alinéa 2: La peine sera l'amende si le délinquant a agi par négligence.»

Questionnaire: la personne examinée souffre-t-elle ou a-t-elle souffert de l'un des troubles de la santé suivants?

1.	Maladies	infectieuses	
	Dui	□ Non	
En	cas de rép	onse positive, de quelles maladies s'agit-il	et quand ont-elles été diagnostiquées?
2.	Test VIH		
	Dui	□ Non	Date:
3.	Maladies	ou handicaps de l'appareil locomoteur	
□ C		□ Non	Date:
En	cas de rép	onse positive, de quels maladies ou handi	caps s'agit-il et quand ont-ils été diagnostiqués?
<b>4.</b> □ C		du système nerveux □ Non	
		ਾ । Non onse positive, de quelles maladies s'agit-il	et quand ent-elles été diagnostiquées?
	cas de rep	orise positive, de quelles maladies s'agit-li	et quaria ont-elles ete diagnostiquees:
5.	Maladies	oncologiques	
	Dui	□ Non	
	cas de réper pronostic		et quand ont-elles été diagnostiquées? Quel est
6	Allergies	asthme ou autres maladies du système	o immunitaire
o. □ C	,	□ Non	: illilliumtane
		onse positive, de quelles maladies s'agit-il	et quand ont-elles été diagnostiquées?

7. Troubles du métabolisme			
□ Oui □ Non			
En cas de réponse positi	ive, de quels troubles s'agi	t-il et quand ont-ils été diaç	gnostiqués?
8. Dépendances			
□ Oui □ Non			
	Depuis	Encore en traitement	Le traitement a pris fin le
A., tabaa	Бериіз	Littore en traitement	Le traitement à pris innie
Au tabac			
A l'alcool			
Aux médicaments			
Aux stupéfiants			
Autres			
La personne examinée a	a-t-elle suivi une ou plusieu	rs cures de désintoxication	n?
□ Oui □ Non			
9. Maladies psychique	es e		
□ Oui □ Non		1	1
Diagnostic	Depuis quand	Traitement ambulatoire suivi entre et	Traitement résidentiel suivi entre et
10. La personne exami	née a-t-elle subi un ou pl	usieurs graves accidents	?
□ Oui □ Non			
En cas de réponse positive, de quels accidents s'agit-il et quand ont-ils eu lieu?			
L'accident ou les accider	nts ont-ils laissé des séque	elles physiques ou psychiqu	ues?

11. Maladies, entraîner	, handicaps ou diagnostics qui s'apparentent à une invalidité ou qui pourraient en une
□ Oui	□ Non
En cas de rép	onse positive, desquels s'agit-il et quand ont-ils été diagnostiqués?
12. Evaluatio	n succincte concernant l'accueil d'un enfant
D'un point de ou plusieurs e	vue médical, y a-t-il des raisons de s'opposer à ce que la personne examinée accueille un enfants?
□ Oui	□ Non
En cas de rép	onse positive, lesquelles?
•	ue de sa santé, la personne examinée est-elle vraisemblablement à même d'accueillir un enfants, de les éduquer et de les accompagner jusqu'à leur majorité? □ Non
En cas de rép	onse négative, pour quelles raisons?